

Réflexion sans prétention sur l'enrichissement mutuel

Author : spo

Categories : [Questions et analyses](#)

Date : 4 décembre 2010

Le récent entretien accordé par Mgr Pozzo à la section allemande de Radio Vatican a fait beaucoup parler de lui, notamment en ce qu'il dit de la réception des sacrements conférés par des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, réponse en contradiction avec des décisions antérieures de la Commission Ecclesia Dei.

Mais, dans cet entretien, Mgr Pozzo évoquait également la question de l'enrichissement mutuel des deux ordos et évoquait la question du lectionnaire. Il est clair que si l'on comprend aisément la nécessité d'intégrer de nouveaux saints et, pourquoi pas, de nouvelles préfaces dans l'ancien rite, il convient également de ne pas en bouleverser l'ordonnancement. Il y a là une sorte d'équilibre à trouver et un doigté exceptionnel qui ne doit pas se résumer simplement à la compétence des experts ou à l'acte d'autorité – Rome a dit –, mais qui doit tenir compte de la subtilité de la piété catholique.

Il y a une unité profonde de la liturgie traditionnelle, qui lui permet d'ailleurs d'intégrer des éléments nouveaux dans la mesure où cette intégration reste mesurée et ne s'apparente pas à une importation massive. Les deux missels du rite latin répondent à des logiques différentes, que l'on n'est pas obligé d'opposer selon les vœux du Saint-Père, mais que l'on n'est pas obligé non plus de nier. La forme ordinaire se veut accessible immédiatement, à travers la proximité et l'usage de la langue vernaculaire là où la forme extraordinaire conduit au point culminant de la messe plus lentement et par une utilisation plus abondante de signes. La forme ordinaire repose sur un cycle de trois années, là où la forme extraordinaire suit le cycle des saisons, réparties sur une année. La forme ordinaire veut offrir un maximum de textes bibliques, là où la forme extraordinaire préfère la dimension pédagogique de la répétition d'une année sur l'autre, répétition reposant sur l'approfondissement des Écritures à travers la contemplation des mystères enseignés.

Il s'agit donc de deux démarches, deux pédagogies différentes, qu'il serait dangereux de bousculer car on perdrait certainement leurs bénéfiques sans gommer leurs défauts. Ceux qui récitent le bréviaire traditionnel savent au demeurant la richesse scripturaire de celui-ci, qui est d'ailleurs en étroite relation avec les textes liturgiques de la messe. Peut-être y aurait-il un effort à faire, tant du côté du clergé que du côté des laïcs pour rendre accessible la récitation du bréviaire pour les laïcs, ou du moins, l'accès aux lectures des nocturnes des Matines qui permettent de saisir l'incroyable logique et le parfait ordonnancement entre l'Office divin et la messe, toujours à travers cette pédagogie si particulière de l'ancienne forme.

La difficulté de l'importation du nouveau lectionnaire dans la forme extraordinaire ne bouleverserait donc pas seulement la messe, mais le bréviaire lui-même. Au nom de la piété

catholique, il convient à la fois de ne pas refuser tout enrichissement (mesuré) comme de ne pas bousculer de fond en comble cet héritage de la Tradition.